

ments à ce sujet. Tout ce que je dois affirmer dans le moment, c'est que les négociations en vue d'un traité de paix avec ce pays ont réellement progressé au cours des derniers mois et que l'initiative en revient aux États-Unis. Nous avons pensé, il y a un an ou deux, que les choses se passeraient ainsi: un projet de traité serait rédigé par un petit comité composé de représentants des puissances particulièrement intéressées; serait ensuite soumis à une conférence de paix japonaise groupant des délégués de tous les pays qui ont été en guerre avec le Japon et, à la suite de discussions et de négociations entreprises à la conférence, on conviendrait d'un texte qui serait signé lors de cette conférence.

Il ne semble pas que l'on puisse maintenant suivre cette méthode. En réalité, on procède autrement. Les États-Unis ont soumis un projet de traité de paix à certaines puissances associées du Pacifique, ainsi qu'à la Russie soviétique, et ont demandé à ces puissances de faire des commentaires individuels. Les commentaires obtenus font actuellement l'objet d'une étude de la part des États-Unis et un traité révisé circulera bientôt. Dès qu'on en sera venu à une entente, le traité sera signé, lors d'une conférence devant être convoquée uniquement à cette fin. Il faudra que le travail soit terminé avant la convocation.

Des progrès considérables ont été accomplis. Les divergences d'opinion des pays concernés ont été quelque peu conciliées, mais non complètement éliminées. Le Royaume-Uni a participé activement à la rédaction du traité projeté et a, je crois, présenté sa propre version. A notre tour, nous avons commenté ces deux versions, et je suis assez optimiste pour croire que, d'ici la fin de l'été, nous nous serons entendus sur un texte final du traité de paix projeté avec le Japon.

Apparemment, l'URSS ne signera pas. Ce gouvernement a présenté une contreproposition tout à fait inacceptable pour les États-Unis et les autres pays, selon moi.

Le traité de paix avec le Japon pose cependant un autre problème: celui de la Chine. Tout le monde convient qu'elle devrait être invitée à la conférence de paix concernant le Japon et à signer le traité. Sans la Chine, ce traité semblerait un peu chimérique. Cependant, on ne s'entend guère sur la question de savoir qui signera au nom de la Chine, problème insoluble tant qu'on n'aura pas décidé si, oui ou non, il faut reconnaître le gouvernement communiste de Peï-Ping. Il semble tout à fait ridicule, dans les circonstances, de songer que les États-Unis pourraient accepter la signature d'un représentant du gouvernement communiste de Chine. Je ne discute pas la question, mais l'idée me semble tout à fait ridicule. Cela ne veut pas dire que les autres pays pourraient accepter la signature du gouvernement nationaliste de Formose, au nom de la Chine, lorsqu'il s'agira d'un traité de paix avec le Japon. Donc, le problème demeure.

Une issue possible, mais peu satisfaisante, serait de remettre cette question à plus tard, et de laisser les autres pays signer maintenant. Je ne sais pas si cette méthode sera acceptée.

Je quitte à présent le Japon pour refaire mon voyage autour du monde. Vous êtes tous au courant, d'ailleurs...

M. FRASER: Par avion?

L'hon. M. PEARSON: Par avion, et à peu de frais pour le gouvernement cette fois-ci.

Je ne pourrai faire escale bien souvent, mais voici l'Indo-Chine, partie importante de l'Asie. La situation s'y est grandement améliorée en ces derniers mois, car nous avions lieu de craindre que les forces communistes de Ho-Chi-Minh, avec l'assistance qu'elles recevaient de la Chine, ne pussent nuire considérablement au gouvernement de Bao-Daï. La situation militaire y est quelque peu stabilisée. Les forces françaises d'Indo-Chine, vigoureusement dirigées,